

déjeuners pour les écoliers et d'autres façons tout aussi humiliantes d'aider les pauvres.

Croient-ils que les mères prestataires d'assistance sociale ne nourriront pas leurs enfants lorsqu'elles auront un revenu suffisant? Croient-ils que les mères canadiennes veulent céder au gouvernement leur rôle de nourricière? Doit-on refuser à nos enfants les gâteries que nous préparons pour eux, les soins et l'attention qui se rattachent à la préparation d'aliments qu'ils aiment, qui les aideront à grandir en bonne santé et à ressentir notre amour à leur égard?

Pourquoi les Libéraux veulent-ils un seuil de pauvreté qui tantôt ne tient pas compte de revenus bien réels et tantôt tient compte de revenus qui n'existent pas? Pourquoi veulent-ils tromper le public canadien?

Pourquoi le député de York-Ouest veut-il absolument que les chiffres soient les mêmes à Toronto et à Winnipeg? Ne sait-il pas qu'il en coûte beaucoup plus pour vivre à Toronto?

Les Libéraux croient-ils que les contribuables canadiens ont de l'argent à donner, que les bénéficiaires en aient besoin ou non? Pourquoi tiennent-ils tant à aider les plus cupides et à laisser souffrir des enfants pauvres?

* * *

• (1405)

LA JUSTICE

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Madame la Présidente, malheureusement, les Canadiens ne se sentent plus en sécurité. Ils se sentent plutôt menacés à l'école, dans la rue et même dans leur maison.

Depuis 1984, on assiste à une augmentation de 40 p. 100 des crimes violents, à des meurtres faisant de multiples victimes à Montréal et à des guerres de gangs à Toronto. On retrouve en outre de plus en plus de couteaux et d'armes à feu dans toutes les écoles du pays. Ce sont tous des symptômes d'une société en déclin. Les Canadiens veulent mettre un terme à ce déclin et ce, dès maintenant.

Le Parti libéral a proposé un programme complet et audacieux tendant à combattre le problème croissant de criminalité auquel le Canada fait face. Il s'agit notamment d'établir la catégorie des jeunes délinquants dangereux, dans le cas de certains jeunes contrevenants récidivistes. Il est également question de sentences plus sévères prononcées par des tribunaux pour adultes. Nous souhaitons en outre transférer certains délinquants sexuels dans des établissements psychiatriques sûrs une fois qu'ils ont purgé leur sentence et nous proposons des mesures tendant à faciliter l'éloignement du domicile conjugal des hommes qui agressent leur conjointe ou leurs enfants.

Article 31 du Règlement

Pour les millions de Canadiens qui craignent pour leur sécurité, la proposition du Parti libéral en matière de criminalité et de justice. . .

Mme le vice-président: Je suis désolée, mais le temps de parole du député est écoulé.

* * *

[Français]

LES CARTES DE CRÉDIT

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Madame la Présidente, cette semaine, le ministère de la Consommation et des Affaires commerciales a rendu public le plus récent numéro du rapport trimestriel intitulé *Les coûts d'utilisation des cartes de crédit*. Ce rapport informe les consommateurs sur les coûts reliés à l'utilisation des cartes de crédit afin de les aider à prendre des décisions éclairées tant au choix qu'à l'utilisation judicieuse du crédit.

De plus, à l'approche de la saison estivale, les consommateurs se doivent de penser à prendre des précautions supplémentaires au moment d'utiliser ces cartes de crédit et toujours veiller à garder les cartes de crédit en lieu sûr. Des vacances sont vite gâchées lorsqu'une personne se fait voler ses cartes et, en bout de ligne, ce sont tous les consommateurs qui paient suite à des vols.

J'invite donc tous les consommateurs canadiens à se procurer un exemplaire de la publication auprès du bureau de Consommation et Affaires commerciales le plus près de chez vous. C'est un guide indispensable.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE DES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS

M. Joe McGuire (Egmont): Madame la Présidente, le ministère des Pêches et des Océans menace encore une fois de fermer la station de pêche d'Ellerslie, dans l'Île-du-Prince-Édouard, et de ce fait compromet l'avenir de l'industrie des mollusques et crustacés de la région.

Compte tenu de l'état général des pêches dans le Canada atlantique, je ne puis croire que le ministère des Pêches et des Océans risque de compromettre l'avenir d'un secteur d'activité qui non seulement connaît une relative prospérité mais qui offre également des possibilités de croissance considérables.

Un programme d'aquaculture créé conjointement par le ministère des Pêches et des Océans, le ministère des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard et la P.E.I. Shellfish Association réalise des progrès importants.

Ce programme vise principalement à accroître la production des mollusques et crustacés des pêcheries publiques au moyen de techniques de repeuplement dans les secteurs offrant des possibilités importantes d'accroissement de la production selon des méthodes naturelles. Il